

Dernière mise à jour le 26 décembre 2018

Bilan de l'actualité paye et social de l'année 2018 (1 sur 3)

Vous en avez désormais l'habitude, en cette période de fin d'année, nous vous rappelons dans un format synthétique et pragmatique les importantes innovations et les conséquents changements qui sont intervenus ...

Sommaire

- Bulletin de paie
- Cotisations sociales

Vous en avez désormais l'habitude, en cette période de fin d'année, nous vous rappelons dans un format synthétique et pragmatique les importantes innovations et les conséquents changements qui sont intervenus durant l'année 2018.

Une fois encore, l'actualité fut dense en 2018 (elle s'annonce encore plus chargée au passage pour la nouvelle année qui approche...), la présente publication ayant pour objectif de rafraîchir peut être vos connaissances, ou de découvrir ce qui vous aurait pu vous échapper...

Bulletin de paie

Modifications apportées en matière de...	Explications
Bulletin de paie	Depuis le 1 ^{er} janvier 2018, toutes les entreprises ont adopté la nouvelle présentation du bulletin de paie, dans sa forme dite « simplifiée ». Cette nouvelle présentation s'est accompagnée d'un regroupement de certaines cotisations, contributions ou taxe, d'un affichage et de libellés modifiés. %link%
Bulletin de paie	Après son entrée en vigueur, au 1 ^{er} janvier 2018, le bulletin de paie connaît de nouvelles modifications, qui sont entrées en vigueur le 13 mai 2018. Des correctifs sont apportés sur certains libellés, et l'affichage de la réduction des cotisations salariales deviennent obligatoires. %link% %link%
Bulletin de paie et PAS	L'arrêté du 9 mai 2018, publié au JO du 12 mai 2018, annoncent plusieurs nouvelles maquettes sont proposées, dont celle du bulletin de paie simplifié dans sa version attendue au 1 ^{er} janvier 2019, avec les nouvelles zones concernant le PAS (Prélèvement A la Source). %link%

Cotisations sociales

Modifications apportées en matière de...	Explications
--	--------------

Plafond de sécurité sociale	Une circulaire interministérielle n° DSS/5B/5D/2017/351 du 19 décembre 2017, mise en ligne le 26 décembre 2017, apporte plusieurs précisions concernant le calcul du plafond de la sécurité sociale et au fait générateur des cotisations et contributions de sécurité sociale. %link% %link% %link%
Plafond de sécurité sociale et période transitoire	Concernant la fixation du plafond de sécurité sociale, une période transitoire avait été fixée au 1^{er} janvier 2018. Elle prend fin le 1^{er} juillet 2018. %link%
Recouvrement des cotisations dues au titre des VRP multcartes	Le site de la DSN-info, nous apporte des éclairages sur les futures modalités déclaratives des VRP multcartes au 1^{er} janvier 2019 %link%
Cotisations d'assurance chômage	La Loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel », publiée au JO du 6 septembre 2018, annonce le futur régime « bonus-malus » des contributions patronales d'assurance chômage des contrats courts. %link%
Cotisations URSSAF	Plusieurs modifications sont intervenues durant l'année 2018 : • Exonération des cotisations salariales maladie ; • Diminution puis exonération des cotisations salariales d'assurance chômage ; • Augmentation de la contribution CSG ; • Taux dérogatoire au titre du FNAL ; • Régime dérogatoire du forfait social sur les contributions patronales de prévoyance ; • Dispositif CICE ; • Majoration des contributions patronales d'assurance chômage sur les contrats courts. %link%
CICE et CITS	La disparition de ces 2 dispositifs de réduction de charge (ou de taxe) est confirmée pour 2019, s'accompagnant de l'entrée en vigueur d'un nouveau régime de réduction du taux patronal d'assurance maladie. %link%
Réduction FILLON	De nouveaux paramètres de la réduction FILLON s'appliquent sur l'année 2018. %link%
DUCS	Plus aucune DUCS n'est envisageable depuis le 30 novembre 2018. %link%
Auto-entrepreneurs	Le régime des auto-entrepreneurs est modifié en 2018. %link%
Fusion AGIRC-ARRCO	La fusion des caisses de retraite est confirmée pour le 1^{er} janvier 2019. A cette occasion, quelques cotisations disparaissent (GMP, la Contribution Exceptionnelle et Temporaire) et d'autres entrent en vigueur (la CEG et la nouvelle CET). %link% %link%
Base cotisations apprentis	Pour la dernière année, les cotisations des apprentis sont déterminées selon une base forfaitaire. %link%